

Notification à la CBFA, en vertu de l'article 74, § 6, de la loi du 1er avril 2007, d'une personne qui détient seule au 1er septembre 2007 plus de 30 % des titres avec droit de vote d'une société cotée sur Euronext. Alternatif by Euronext ou sur le marché libre

La présente notification doit être transmise à la CBFA par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Mme N. Friche et de M. G. Delaere.
☐ rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles

1. Dénomination de l'émetteur des titres avec droit de vote détenus

FLUXYS SA

2. Identité complète de la personne physique ou morale qui détient seule au 1er septembre 2007 plus de 30 % des titres avec droit de vote de l'émetteur mentionné au point 1

Nom & prénom (ou raison sociale & forme juridique)

SUEZ-TRACTEBEL SA

a) Personne physique

b) Personne morale¹

o Numéro d'entreprise

RPM Bruxelles 0403.203.264

o Personne de contact (Nom & téléphone)

Patrick van der Beken

+32 2 510 73 22

Adresse : Place du Trône 1

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone : +32 2 510 71 11

3. Identité complète de la/des personne(s) physique(s) et/ou morale(s) détenant le contrôle ultime de la personne morale déclarée au point 2. b)

Nom & prénom (ou raison sociale & forme juridique)

GDF SUEZ SA

a) Personne(s) physique(s)

b) Personne(s) morale(s)

o Numéro d'entreprise

Siren RCS 542.107.651 Paris

o Personne de contact (Nom & téléphone)

Patrick van der Beken

+33 1 57 04 65 94

Adresse : 16-26, rue du Docteur Lancereaux

75008 Paris

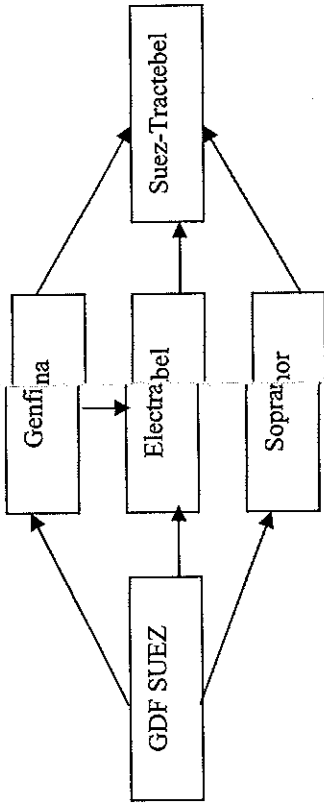
France

Téléphone : +33 1 57 04 00 00

¹ Ou construction similaire (cf. art 74, § 5, 2°, de la loi du 1er avril 2007).

4. Chaîne de contrôle

Suez-Tractebel est une filiale indirecte de GDF SUEZ, détenue à 100%, selon la chaîne de contrôle suivante :



5. Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus par la personne reprise au point 2

Nombre de titres avec droit de vote détenus	270 530 titres avec droit de vote (233.930 titres de catégorie A et 36.600 titres de catégorie D)
Pourcentage	38,50 % des titres avec droit de vote

6. Date et signature de la personne déclarée au point 2

P. van der Beken

P. van der Beken
Secrétaire du Conseil

D. Beeuwsaert

D. Beeuwsaert
CEO

Date et signature de la personne déclarée au point 3

Y. de Gaulle

Y. de Gaulle
Secrétaire Général